



ECOLE DE GOLF - LA ROCHELLE LA PRÉE
SAISON SPORTIVE 2025 – 2026
Formulaire d'inscription

Photo

NOM : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Adresse : Code postal : Ville :
.....

Niveau golfique actuel :

- Quel drapeau détiens-tu : Rouge - Bleu - Jaune - Blanc - Autre :
- Ton index : Ton N° de licence :
- As-tu un objectif pour cette nouvelle saison ? Si oui, lequel :

Mise à jour des Contacts (uniquement si modifications)

- Nom et prénom du père : Email : Tél :
- Nom et prénom de la mère :
- Autre personne à contacter en cas de problème :
 - Nom, prénom : Qualité : Tél. :

Cours Choisi : 1h/s : 315 € - 1h30/s : 385 € - 2h/s : 450 € - 3/s : 560 € (1)(2)

Jour Choisi : Mercredi ou Samedi (*)

Mode de règlement : Chèque / CB (via Hello Asso) / Virement (*)

DATE : **SIGNATURE du représentant légal :** **SIGNATURE de l'enfant :**

Annexes :

- A1 : Autorisations Parentales
- A2 : Engagements réciproques

(1) Ces prix n'incluent pas la licence de la FFG

(2) Réduction pour 2ème & 3ème enfant : 20%

(*) Rayer la mention inutile

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi N°78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations enregistrées sont réservées à l'usage de l'AS du Golf de La Prée La rochelle.

ECOLE DE GOLF - LA ROCHELLE LA PREE

SAISON SPORTIVE 2025 – 2026

Annexe A1 : Autorisations parentales

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) :

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur :

AUTORISE

- La prise de photographies de mon enfant en vue de l'alimentation du site internet de l'EDG et des bulletins d'information de l'Association Sportive
O : OUI O : NON
- Le transport assuré par l'association Sportive de mon enfant en vue des compétitions fédérales, de ligue ou départementales, interclubs, mini tours ou flag tour
O : OUI O : NON
- Les membres de l'encadrement administratif et/ou technique de l'Association Sportive à prendre toutes les dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que l'enfant soit orienté vers une structure hospitalière
O : OUI O : NON

Si votre enfant est amené à jouer une compétition fédérale, il est susceptible de faire l'objet d'un contrôle anti dopage. Dans ce cas,

En application de l'article 7 du décret n°2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage **j'autorise** tout médecin agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors du contrôle anti dopage sur l'enfant désigné ci avant.

O : OUI O : NON

J'ai pris connaissance que l'absence d'autorisation est considérée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des mesures disciplinaires.

DATE :

SIGNATURE du représentant légal :

ECOLE DE GOLF - LA ROCHELLE LA PREE
SAISON SPORTIVE 2025 – 2026
Annexe A2 : Engagements réciproques

Nous les Enseignants et toute l'équipe de bénévoles de l'Ecole nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que :

- Votre enfant prenne du plaisir à apprendre et pratiquer le Golf et qu'il découvre ainsi les valeurs morales et sportives que véhicule ce sport
- Quel que soit son niveau et ses aptitudes nous lui consacrerons toute notre attention pour le faire progresser et atteindre le meilleur niveau possible
- Les progrès et/ou les obstacles à surmonter de chaque élève fasse l'objet d'un point régulier et que nous soyons disponibles pour échanger si nécessaire avec ses parents
- Ceux qui y découvriront un avenir professionnel possible y soient encouragés et aidés dans cette voie

En particulier lors des compétitions impliquant un séjour extérieur nous nous engageons à :

- Ne pas laisser un joueur seul à l'hôtel ou au golf sans être confié par les soins du responsable à un adulte nommément désigné et identifié par l'enfant.
- Vérifier que chaque jeune est dans sa chambre à l'heure fixée
- Guider et rester à l'écoute de chaque jeune durant la durée de la compétition
- Prévenir immédiatement la famille en cas de problème
- Etre à la disposition des parents qui le souhaite pour faire un compte rendu individuel à l'issue de la compétition

Moi joueur en toutes circonstances je m'engage à :

- Respecter mon professeur, ses consignes et les règles de comportement (Etiquette) enseignées pendant les cours
- Avoir une tenue correcte dans l'enceinte du Golf
- Ne pas quitter mon cours ni l'enceinte du golf sans l'autorisation de mon enseignant
- Ne pas perturber les autres joueurs durant l'entraînement ni au cours d'une partie sur terrain

En particulier, si je suis sélectionné dans une équipe représentant notre Club dans une compétition départementale, régionale ou nationale et de ce fait part en déplacement plusieurs jours et séjourne à l'hôtel je m'engage à :

- Porter obligatoirement les couleurs du club
- Respecter les consignes collectives de vie commune (repos nocturne, briefings-débriefing quotidiens, horaires des repas et des activités sportives, etc.)
- Ne pas quitter ma chambre la nuit sans autorisation des accompagnateurs
- Disposer de l'ensemble du matériel (balles, tees, carnet, crayon, etc.) et en être à tout moment responsable
- N'user d'aucune substance nocive ou dopante (tolérance zéro) avec ou sans l'accord des parents

Nous ses parents nous nous engageons à :

- Respecter le travail accompli entre l'enfant et les enseignants
- Avertir le(s) enseignant(s) en cas d'absence ou de retard de l'enfant
- Permettre, si possible, à son enfant de participer aux compétitions organisées en dehors des cours
- Veiller ce que son enfant ait toujours une tenue et des vêtements adaptés aux conditions météo prévues ainsi que en cas de déplacements des vêtements de rechange
- Rester en contact régulier avec les enseignants et les bénévoles gérant les diverses activités de l'école

Pour l'EDG,

L'Enfant,

Pour le représentant légal